NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5400431 - Marais de Brouage (et marais nord d'Oléron)

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 11
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 13
6. GESTION DU SITE 15

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR5400431

1.3 Appellation du site

Marais de Brouage (et marais nord d'Oléron)

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

28/04/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Poitou-Charentes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 27/05/2009

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020763828

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -1,12556°

Latitude : 45,87°

2.2 Superficie totale

26095 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

45%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
54	Poitou-Charentes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
17	Charente-Maritime	55 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
17036	BEAUGEAY
17058	BOURCEFRANC-LE-CHAPUS
17486	BREE-LES-BAINS
17093	CHATEAU-D'OLERON
17140	DOLUS-D'OLERON
17184	GRIPPERIE-SAINT-SYMPHORIEN
17219	MARENNES HIERS BROUAGE
17237	MOEZE
17308	SAINT-AGNANT
17323	SAINT-DENIS-D'OLERON
17329	SAINT-FROULT
17337	SAINT-GEORGES-D'OLERON
17348	SAINT-JEAN-D'ANGLE
17351	SAINT-JUST-LUZAC
17375	SAINT-NAZAIRE-SUR-CHARENTE
17385	SAINT-PIERRE-D'OLERON

17406	SAINT-SORNIN

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1130 *Estuaires*		7241 *(27,7 %)*		M	A	C	B	B
1150 *Lagunes côtières*	X	1787 *(6,84 %)*		G	A	B	C	B
1170 *Récifs*		233 *(0,89 %)*		M	D			
1210 *Végétation annuelle des laissés de mer*		1,55 *(0,01 %)*		G	B	C	B	B
1310 *Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses*		633,7 *(2,42 %)*		G	A	C	B	B
1320 *Prés à Spartina (Spartinion maritimae)*		60 *(0,23 %)*		G	B	C	B	B
1330 *Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)*		552,2 *(2,11 %)*		G	A	C	C	B
1410 *Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)*		2986,5 *(11,42 %)*		G	A	B	B	A
1420 *Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (Sarcocornietea fruticosi)*		160 *(0,61 %)*		G	A	C	B	A
2110 *Dunes mobiles embryonnaires*		2,54 *(0,01 %)*		G	D			
2120 *Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)*		0,83 *(0 %)*		G	D			
2130 *Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)*	X	16,84 *(0,06 %)*		G	B	C	C	B
2180		38,92		G	B	C	C	C

Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale		*(0,15 %)*						
2190 *Dépressions humides intradunaires*		0,1 *(0 %)*		G	C	C	B	B
3120 *Eaux oligotrophes très peu minéralisées sur sols généralement sableux de l'ouest méditerranéen à Isoëtes spp.*		32,1 *(0,12 %)*		G	D			
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		43,07 *(0,16 %)*		M	D			
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		724,35 *(2,77 %)*		G	B	C	C	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		100 *(0,38 %)*		G	C	C	B	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	17,7 *(0,07 %)*		G	C	C	B	B
91F0 *Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)*		74,61 *(0,29 %)*		G	C	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1041	*Oxygastra curtisii*	p			i	P	DD	D			
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	P	DD	D			
I	1060	*Lycaena dispar*	p	8	8	localities	P	G	C	C	C	C
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p	4	4	localities	P	G	C	C	C	C
I	1083	*Lucanus cervus*	p	13	13	localities	P	G	C	B	C	C

I	1087	*Rosalia alpina*	p	3	3	localities	P	G	C	B	C	C
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p	9	9	localities	P	G	C	B	B	C
F	1103	*Alosa fallax*	c			i	P	DD	D			
R	1220	*Emys orbicularis*	p			i	P	G	C	C	C	B
R	1224	*Caretta caretta*	p			i	P	DD	D			
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	P	DD	C	B	C	C
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	P	DD	C	B	C	C
M	1305	*Rhinolophus euryale*	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	DD	C	B	C	C
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1349	*Tursiops truncatus*	p			i	P	DD	D			
M	1351	*Phocoena phocoena*	p			i	P	DD	D			
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1356	*Mustela lutreola*	p			i	V	DD	C	C	C	C
M	1364	*Halichoerus grypus*	p			i	P	DD	D			
P	1676	*Omphalodes littoralis*	p	51000	51000	area	P	G	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.

- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Triturus marmoratus*			i	P	X		X		X	X
A		*Pelobates cultripes*			i	P	X		X		X	
A		*Pelodytes punctatus*			i	P			X		X	X
A		*Bufo bufo*			i	P			X		X	
A		*Bufo calamita*			i	P	X		X		X	X
A		*Hyla arborea*			i	P	X		X		X	X
A		*Hyla meridionalis*			i	P	X		X		X	X
A		*Rana dalmatina*			i	P	X		X		X	
A		*Lissotriton helveticus*			i	P			X			X
A		*Pelophylax perezi*			i	P		X	X		X	
A		*Pelophylax ridibundus*			i	P			X		X	
A		*Pelophylax grafi*			i	P			X		X	
B		*Streptopelia turtur*	100	181	p				X		X	
F		*Anguilla anguilla*			i	P			X		X	X
M		*Erinaceus europaeus*			i	P			X		X	
M		*Neomys fodiens*			i	P			X		X	X
M		*Eptesicus serotinus*			i	P	X		X		X	

M		*Myotis mystacinus*			i	P			X		X	
M		*Myotis nattereri*			i	P	X		X		X	X
M		*Nyctalus leisleri*			i	P	X		X		X	X
M		*Nyctalus noctula*			i	P	X		X		X	X
M		*Pipistrellus pipistrellus*			i	P	X		X		X	
M		*Pipistrellus nathusii*			i	P	X		X		X	X
M		*Plecotus auritus*			i	P	X		X		X	X
M		*Plecotus austriacus*			i	P	X		X		X	X
M		*Genetta genetta*			i	P		X	X		X	
M		*Sciurus vulgaris*			i	P			X		X	
M		*Muscardinus avellanarius*			i	P	X		X		X	X
M		*Myotis alcathoe*			i	P	X		X		X	
M		*Pipistrellus kuhlii*			i	P	X		X		X	X
M		*Myotis daubentonii*			i	P	X		X		X	X
P		*Asparagus maritimus*			i	P						X
P		*Callitriche truncata*			i	P						X
P		*Centaurea calcitrapa*			i	P						X
P		*Cochlearia anglica*			i	P						X
P		*Crypsis aculeata*			i	P						X
P		*Dactylorhiza elata*			i	P			X			
P		*Echium asperrimum*			i	P						X
P		*Galium arenarium*			i	P			X			X
P		*Galium neglectum*			i	P						X

P		*Hippuris vulgaris*			i	P						X
P		*Hymenolobus procumbens*			i	P						X
P		*Hypecoum procumbens*			i	P						X
P		*Iris sibirica*			i	P			X			
P		*Limonium ovalifolium*			i	P			X			
P		*Medicago marina*			i	P						X
P		*Osyris alba*			i	P						X
P		*Petroselinum segetum*			i	P						X
P		*Polygonum maritimum*			i	P						X
P		*Ranunculus lingua*			i	P						X
P		*Ranunculus ophioglossifolius*			i	P						X
P		*Ranunculus trilobus*			i	P						X
P		*Rumex palustris*			i	P						X
P		*Salicornia dolichostachya*			i	P						X
P		*Serapias parviflora*			i	P			X			X
P		*Tribulus terrestris*			i	P						X
P		*Trifolium michelianum*			i	P						X
P		*Trifolium ornithopodioides*			i	P						X
P		*Dianthus hyssopifolius subsp. gallicus*			i	P						X
P		*Gladiolus communis subsp. byzantinus*			i	P						X
P		*Iris spuria var. maritima*			i	P						X
P		*Asparagus officinalis proles prostratus*			i	P						X
P		*Althenia orientalis subsp. betpakdalensis*			i	P						X

R		*Anguis fragilis fragilis*			i	P			X		X	
R		*Lacerta viridis*			i	P	X				X	X
R		*Podarcis muralis*			i	P	X		X		X	
R		*Coluber viridiflavus*			i	P	X				X	X
R		*Coronella girondica*			i	P			X		X	X
R		*Elaphe longissima*			i	P	X				X	X
R		*Natrix maura*			i	P			X		X	
R		*Natrix natrix*			i	P			X		X	
R		*Vipera aspis*			i	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	17,3 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	36,4 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	4,7 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	0,1 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	4,3 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	0,4 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	30,7 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	5,2 %
N15 : Autres terres arables	0,1 %
N19 : Forêts mixtes	0,5 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	0,3 %

Autres caractéristiques du site

Vaste complexe de marais arrière-littoraux centre-atlantiques associant des prairies semi-naturelles sur des sols plus ou moins hydromorphes et halomorphes, des prés salés, des vasières tidales, des marais salants abandonnés. En lisière orientale, présence d'éléments ponctuels mais d'une très forte valeur biologique : aulnaie-frênaie (colonie d'ardéidés), tourbière alcaline, moliniaies.

Vulnérabilité
: Les milieux tidaux sont soumis à diverses activités humaines généralement compatibles lorsqu'elles se pratiquent de façon extensive : concessions ostréicoles, pêche à pied par les particuliers. Les facteurs négatifs sont liés aux formes intensives de l'aquaculture et aux endiguements de prés salés.
Sur le continent, l'évolution des pratiques agricoles a fait disparaitre d'importantes surfaces de prairies naturelles autrefois vouées au pâturage extensif au profit de cultures céréalières intensives après drainage et, souvent, remodelage de la topographie originelle. Cette dynamique négative, provisoirement bloquée par les mesures d'accompagnement de la PAC, constitue la menace principale pesant sur le site à moyen terme.

La dégradation de la qualité des eaux de l'important réseau de fossés séparant les parcelles (eutrophisation due à une surcharge de nutriments d'origine agricole notamment, développement de "pestes" végétales comme Azolla filiculoides et Ludwigia peploides ou animales comme le Ragondin) et l'artificialisation globale du régime hydraulique (bas niveaux en hiver et au printemps/hauts niveaux en été) représentent également des altérations significatives d'un des habitats - eaux eutrophes - hébergeant deux des espèces les plus remarquables du site (Loutre et Cistude).

4.2 Qualité et importance

Le site se révèle être un site d'exception accueillant d'un côté des complexes estuariens et salés sur de très vastes surfaces (marais d'Oléron et domaine maritime), et de l'autre (marais de Brouage) de grandes étendues prairiales thermo-atlantiques liées à un réseau de chenaux, de fossés et de mares extrêmement bien développé mais dont la conservation à long terme reste incertaine.
Ce site forme un assemblage d'écosystèmes spatialement, dynamiquement et fonctionnellement liés, s'articulant autour de 3 grandes entités.

Le marais de Brouage
Composé de vastes étendues de marais plats et gâts, le marais de Brouage contient une mosaïque unique d'habitats prairiaux et humides dont la composition en espèces varie selon la salinité du milieu. Cette diversité est liée à l'imbrication répétée de jâs, de fossés, de bossis, de prairies et de dépressions naturelles végétalisées, ainsi qu'à la situation géographique stratégique du marais en bord de mer. 12 habitats d'intérêts communautaires sur les 20 recensés sont présent en marais de Brouage (1150*, 1310, 1330, 1410, 1420, 2190, 3140, 3150, 3170, 6430, 91F0, 91E0*) ; cependant, la diversité de ce site ne s'arrête pas là. En situation naturelle, chaque faciès d'habitats d'intérêt communautaire présente une grande variabilité, qui elle-même se combine de multiples façons avec d'autres habitats tout aussi riches et variés mais dont la rareté et la fragilité est moindre que celle des habitats identifiés par la Directive Habitats.
Le marais d'Oléron
Marais saumâtre/salé composé d'une mosaïque de bassins conchylicoles aux usages et aux formations végétales variées : cet espace étendu sur une surface d'environ 2450 ha possède un intérêt particulier pour de nombreux habitats de la Directive, dont l'habitat « Lagune 1150* » (habitat identifié par la Directive Habitat comme prioritaire) s'étend sur plus de 50% de sa surface. Au total, 8 habitats d'intérêt communautaires composent la richesse du marais d'Oléron (1150*, 1310, 1330, 1410, 1420, 3150, 6430, 91F0). Cependant, cette richesse semble être menacée, en raison du déclin de l'usage des marais et du tarissement progressif du réseau hydraulique alimentant le marais en eau salé.
La partie maritime
Le domaine public maritime s'étend sur environ 12 000 hectares. Il se situe au centre du site Natura 2000, dans le bras de mer séparant le marais de Brouage de l'île d'Oléron. Près de 70% de sa surface totale est recouverte par des habitats d'intérêt communautaire. Un habitat y est très largement dominant : « les slikkes en mer à marée EUR 1130 », présentes sur plus de 7200 hectares. C'est l'habitat d'intérêt communautaire le plus représenté sur l'ensemble du site Natura 2000. Il recouvre près de 63% du domaine public maritime et constitue un des ensembles les plus vastes de la côte atlantique française.
La périphérie de l'estran offre par ailleurs de beaux complexes de prés salés et de dunes dont la valeur patrimoniale et la richesse sont très élevées. En définitive, seulement 2 habitats constituent le c#ur du domaine public maritime (1130 et 1170), la diversité étant cantonnée à ses abords où s'imbriquent 10 habitats de la Directive (1150*, 1210, 1310, 1320, 1330, 1420, 2110, 2120, 2130*, 2180) dont deux sont prioritaires.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A02.03	Retournement de prairies		I
H	A04	Pâturage		I
L	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
L	D01.02	Routes, autoroutes	X	I
L	D01.05	Pont, viaduc		I
L	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
L	D03	Voies de navigation, ports et constructions maritimes	X	I
L	E01.03	Habitations dispersées		I
L	E04.01	Bâtiments agricoles, constructions dans le paysage		I
L	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I
L	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
L	J02.06	Captages des eaux de surface		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)	X	B
M	E03	Décharges		I

M	F02.03	Pêche de loisirs		I
M	F03.01	Chasse		I
M	G05.11	Mort ou blessure d'animaux par collision		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		B

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I
L	G03	Centres d'interprétation		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

BARRET V. (coord.), 2011 # Document d'objectifs Natura 2000 Marais de Brouage, Nord d'Oléron. Document de synthèse # LPO, Rochefort, 66 p.
LPO, 2011 # Document d'Objectifs Natura 2000 Marais de Brouage, Nord d'Oléron. Diagnostic biologique # Coll. LPO, ONF, OBIOS. 385 p.
MERIAU S., GERON M., HARTZ J., 2011 # Document d'Objectifs Natura 2000 Marais de Brouage, Nord d'Oléron. Diagnostic socio-économique # Chambre d'Agriculture 17, 92 p.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	5,36 %
13	Terrain acquis par un département	0,36 %
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	0,8 %

32	Site classé selon la loi de 1930	82 %
36	Réserve naturelle nationale	24,4 %
37	Réserve naturelle volontaire	0 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	0,03 %
52	Réserve de chasse et de faune sauvage d'ACCA	4 %
93	Réserve naturelle régionale	0,12 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	FORET BRIQUET	*	%
11	MARAIS D'OLERON	*	0%
11	MARAIS DU DOUHET	*	0%
11	MARAIS DE BROUAGE	+	4%
11	MARAIS DE MOEZE BROUAGE	*	1%
11	TANNES D'ARCEAU	+	%
32	Ile d'Oléron	*	25%
32	Marais de Brouage	*	54%
32	Ile Madame et Port des Barques	*	4%
36	Moëze-Oléron	*	%
37	LA MASSONE	*	0%
38	Marais de la Maratte	*	%
93	La Massonne	*	%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Sites Natura 2000 proches :
FR5400432 Marais de la Seudre
FR5412020 Marais et estuaire de la Seudre, île d'Oléron
FR5400430 Basse vallée de la Charente
FR5412025 Estuaire et basse vallée de la Charente
FR5400469 Pertuis Charentais
FR5402012 Plateau de Rochebonne
FR5412026 Pertuis Charentais - Rochebonne

FR5402001 Carrière de l'Enfer
FR5400433 Dunes et forêts littorales de l'île d'Oléron
FR5400465 Landes de Cadeuil

Le canal reliant la Charente à la Seudre et traversant le marais de Brouage du nord au sud constitue une zone de déplacement privilégiée entre les zones alluviales de la Charente, le marais de Brouage ainsi que le marais de la Seudre. D'autant plus, qu'excepté l'écluse de Biard, aucun obstacle majeur n'est présent sur cet axe.
Le marais de Brouage est aussi connecté au marais de la Seudre par le canal de la Chenolette,entre Saint-Just-Luzac et Saint-Sornin.
En amont du marais de Brouage, la course de Blénac puis le canal de Broue, relient les landes de Cadeuil : les cours d'eau et leur végétation rivulaire ont une fonction de corridor écologique, notamment pour la Loutre d'Europe, entre le marais doux et les milieux intérieurs.
Enfin, le marais de Brouage est par ailleurs une zone d'alimentation pour les chauves-souris se reproduisant dans le site Natura 2000 de la Carrière de l'Enfer, située sur la commune de Saint-Sornin et dont le périmètre étendu jouxte celui du marais ainsi que des Landes de Cadeuil. La connexion entre ces trois sites s'effectue le long d'éléments boisés. De la fonctionnalité de ces corridors dépend étroitement la conservation des chauves-souris.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté de communes du Bassin de Marennes

Adresse : 10 rue du Maréchal Foch 17320 MARENNES

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : DOCOB Natura 2000 ZPS FR 5410028 # Marais de Brouage # Oléron ZSC FR 5400431 # Marais de Brouage (et Marais nord d'Oléron)
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/270_Document de synthese_Brouage.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation